

Réf: Dossier N° 130327

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE DISTRIBUTION ET DE COMMUNICATION » en abrégé « CADC »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI AZUR, Lot 528, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE DISTRIBUTION ET DE COMMUNICATION » en abrégé « CADC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
IMPORT-EXPORT  
ACHAT-VENTE DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES  
PRESTATIONS DE SERVICES  
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI AZUR, Lot 528, Ilot 44

Dirigeant(s) : M AMAN MIEZAN AKA SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07318 du 12/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36724/GTCA/RC/2022 du 12/08/2022

